

Mme Nour Enayeh

Présidente de l'APÉ Rose-des-vents

À l'attention de :

Mme Marie-France Lapierre (Présidente du CSF)

M. Roger Hébert, M. Robert Joncas, Mme Trish Kolber, M. Gaetan Desrochers, Mme Sonia Thibeault, M. Marc-Andre Ouellette (conseillères et conseillers au CSF)

M. Allison (Secrétaire-trésorier du CSF),

M. Dupain (Directeur général du CSF)

Le 21 février 2017, à Vancouver.

Objet : Ré-attribution des locaux utilisés par le pré-scolaire au sein de l'école Rose-des-vents

Madame la présidente, Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers, M. le Directeur général, M. le Secrétaire trésorier,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous exprimer notre profond désarroi face aux récents événements concernant les services préscolaires dans les écoles du CSF de Vancouver, et plus précisément au sein de notre communauté de l'école Rose-des-vents.

Le 30 janvier dernier, les services préscolaires de l'école, la garderie *L'île-aux-enfants* et la pré-maternelle *V'La l'bon vent*, ont été informés de la reprise par l'école des locaux occupés par ces services jusqu'alors. Cette information a tout d'abord été transmise au cours d'une rencontre de la direction de l'école et de M. Allison (Secrétaire trésorier du CSF), avec des représentants du service de garde *Les copains*, des deux services préscolaires sus-nommés, ainsi que de l'APÉ Rose-des-vents.

Cette rencontre organisée par la direction de l'école Rose-des-Vents avait été annoncée alors, comme une rencontre de travail concernant le manque d'espace au sein de l'école et de réflexion sur des solutions pour la rentrée 2017.

En réalité, la décision sur cette solution était déjà prise avant cette rencontre par le CSF et la direction de l'école car la seule solution avancée fût l'éviction des services préscolaires de notre école. Cette discussion s'est suivie le lendemain d'un courrier de préavis de libération les locaux sous 6 mois.

La politique P-703 sur les services préscolaires indique ceci :

Le CSF **s'engage à promouvoir** la mise sur pied, l'élaboration et **la pérennité des services préscolaires dans toutes ses écoles.**

La directive administrative du CSF DA1104 sur l'utilisation de espaces précise ceci :

2.1.Le CSF se réserve le droit de réaffecter les espaces scolaires pour les priorités des paragraphes 1.1 et 1.2, après avoir donné un préavis **d'au moins** 6 mois aux responsables des organismes identifiés dans les autres priorités énoncées dans la section 1.

Dans le cas des deux services préscolaires de l'école Rose-des-vents, le préavis a été donné tout juste 6 mois avant la reprise des locaux, mettant en péril de fermeture ces services, et faillant ainsi à son engagement de promotion de la pérennité du préscolaire dans les écoles du CSF.

La réalité du marché immobilier de Vancouver est, comme vous le savez probablement, particulièrement difficile actuellement. Le relogement de services tels qu'une garderie ou une pré maternelle en moins de 6 mois est d'autant plus compliqué en raison des diverses autorisations requises pour l'accueil d'enfants de moins de 5 ans en collectivité.

Également, la disparition de ces services, tragique pour le futur du français en Colombie-Britannique, entraînerait la perte de 5 emplois d'éducation à la petite enfance en français. L'expertise et l'expérience de ces éducatrices est un atout majeur pour la francisation de nos plus petits, et pour une transition réussie en milieu scolaire.

Nous voudrions exprimer ici que la garderie *L'île-aux-enfants* et la pré-maternelle *V'la-l'bon-vent* ont servi et renforcé la communauté francophone de l'ouest de la rue Main, favorisé l'utilisation du français des nos enfants dès l'âge de 18 mois, et ce depuis respectivement 17 ans et 15 ans.

Avec l'éviction des locaux de la garderie *Tartine et Chocolat* et du programme *Franc Départ* sur le site de l'école Anne-Hébert, et l'éviction de la garderie *L'île-aux-enfants* et la pré-maternelle *V'la-l'bon-vent* du site de Rose-des-vents, la communauté francophone de Vancouver est en danger de perdre places de prise en charge préscolaire en français.

Aujourd'hui 32 familles de la communauté Roses-des-vents n'ont possiblement plus accès à un service préscolaire essentiel.

Face à ces événements inquiétants, l'APÉ Rose-des-vents a un sentiment d'abandon de son partenaire traditionnel, le CSF, pour la recherche de solutions favorisant le maintien et la promotion de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Il nous semble à ce moment que toutes les solutions n'ont pas encore explorées et nous espérons pouvoir communiquer avec vous à ce sujet afin de trouver des solutions à court, moyen et long terme, tel qu'un sursis de un an par exemple.

Nous vous remercions de l'attention que vous nous aurez porté et vous prions d'agréer Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseiller(ère)s, et Monsieur le Directeur général et Monsieur le Secrétaire trésorier, l'expression de nos sincères salutations.

Nour Enayeh

Au nom de l'APÉ RDV

cc. Mme Marie-Andrée Asselin – Directrice générale de la FPFBC

cc. Mme Ginette Mills – Présidente du CA de la garderie L'île-aux-enfants

cc. Mme Elena Nunez – Présidente du CA de la pré-maternelle V'l-l'-bon-vent